CCPI Formation réglementation Santé-sécurité

Formation courte CCPM Référent Santé, Sécurité au Travail et Environnement

RS5995 - Date d'enregistrement le 25-04-2022

LIEU DE FORMATION | DATE

Istres I Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence
Dates I Nous consulter

Mise à jour juin 2025

MÉTIER

Les compétences attendues sont :

Compétence 1 : Évaluer les risques liés à la santé, sécurité, environnement

• Identifier les situations à risque pour la SSE aux postes de travail
• Analyser le degré des risques et les causes d'incidents ou d'accidents
• Réagir face à une situation à risque

Compétence 2 : Mettre en oeuvre des actions s'inscrivant dans la démarche de prevention SSE

• Identifier des pistes d'amélioration dans le domaine SSE
• Contribuer à la mise en place des consignes et modes opératoires SSE
• Mener des actions de sensibilisation et de communication visant à la prevention des risques SSE

Compétence 3 : Suivre la réalisation de plans d'actions visant à la maîtrise et la prevention des risques SSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation les stagiaires seront capable de :

• Connaître la réglementation relative aux référents santé et sécurité au travail.
• Connaître les fondamentaux en matière de santé et de sécurité au travail.
• Etre en capacité de réaliser une analyse des risques professionnels et d'assurer le suivi du plan d'actions.
• Etre en capacité de réaliser une enquête d'incident et d'assurer le suivi du plan d'actions.
• Connaître les fondamentaux en matière d'environnement.
• Etre en capacité de réaliser une analyse environnementale.
• Savoir communiquer de manière efficace sur les sujets santé, sécurité et environnement.

DURÉE ET ORGANISATION

Durée : 35 heures **Nombre de stagiaires :** 6 à 10 personnes

ADMISSION

Public

• Salarié ayant en charge la Santé, Sécurité au Travail, Environnement au sein de l'entreprise.
• Personne designee salarié competent en prevention des risques professionnels selon les articles L 4644-1 et R 4644-1 du Code du Travail.

CONTACT
Sabrina Greffeo
06 17 49 46 71
graffeo@cfaiprovence.com

Modalités et délais d'accès

Modalités Inscription et signature de la convention de formation.

Délais d'accès Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédent le démarrage de la formation.

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

PROGRAMME

Le référent santé et sécurité au travail

• Evolution de la réglementation sur le sujet
• Modalités de désignation
• Missions et responsabilités

Les fondamentaux en matière de santé et de sécurité

• Santé et Sécurité en entreprise : qu'est-ce que ça évoque ? A quoi ça sert ?
• Pictogrammes : en atelier et sur les produits chimiques
• Produits chimiques : les différentes voies de pénétration
• Incendie et explosion : les conditions de survenue
• Fiches de données de sécurité : réglementation et accessibilité
• Accidents du travail : conditions de survenue, distinction entre accident de travail et accident de trajet, différents types d'accidents de travail, Sauveteurs Secouristes du Travail, procédure de déclaration, registre des accidents bénins, …
• Maladies professionnelles : tableau officiel des maladies professionnelles, procédure de déclaration, …
• Pyramide de Bird : communication au sein de l'entreprise
• Ergonomie : définition, différence entre travail prescrit et travail réel, démarche, …
• Les référentiels santé et sécurité les plus connus (ISO 45001, MASE, …)
• Statistiques diverses

Le cadre réglementaire relatif à la santé et à la sécurité

• Code du travail : partie 4 dont ses différents livres
• Obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité
• 9 principes généraux de prévention
• Responsabilité civile et pénale
• Acteurs relatifs à la santé et à la sécurité au travail : CSE, médecine du travail, inspection du travail, ….
• Documents obligatoires : Document Unique, registre de Vérification Périodique des Equipements, rapport annuel,

L'évaluation des risques professionnels

• Risques les plus courants en entreprise : définitions, conditions de survenue, dommages potentiels, actions à mener pour les maîtriser
• Méthodologie d'évaluation des risques au sein de l'entreprise : les différentes étapes
• Formalisation du Document Unique et communication auprès des salariés
• Plan d'actions, suivi et mesure de l'efficacité

L'enquête d'incident

CONTACT
Sabrina Greffeo
06 17 49 46 71
graffeo@cfaiprovence.com

• Définition
• Constitution de l'équipe d'enquête
• Collecte des informations (méthode ITaMaMi)
• Détermination des causes (arbre des Causes)
• Détermination d'actions correctives et préventives
• Communication auprès du personnel et suivi de l'efficacité des mesures prises

La gestion de la coactivité

• Définition de la coactivité
• Plan de prévention : réglementation, dispositions à prendre
• Protocole de sécurité : réglementation, dispositions à prendre

Les fondamentaux en matière d'environnement

• Cadre réglementaire relatif à l'environnement : code de l'environnement, les acteurs, …
• Bases environnementales
• Analyse environnementale : méthodologie, formalisation, plan d'actions et suivi de l'efficacité
• Risques industriels : définition, Installations Classées pour l'Environnement, Plan d'Opération Interne, Plan Particulier d'Intervention, Plan Communal de Sauvegarde, …
• Notions sur la RSE et communication sur le sujets environnementaux

Préparation à la certification CCP Référent Santé-Sécurité et Environnement (RS5995)

• Ancrage des notions abordées durant les 1ers jours de formation
• Compréhension des attentes du référentiel
• Préparation à la certification devant jury (éléments de preuves + support de soutenance)

COÛT

Nous consulter

VALIDATION

• Attestation des acquis de la formation. • Attestation de fin de formation. • Certificat de Compétences Professionnelles délivré si obtention après deliberation de la commission.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

CONTACT
Sabrina Greffeo
06 17 49 46 71
graffeo@cfaiprovence.com

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves de la Certification CCP Référent santé, sécurité au travail et environnement délivrée par UNION DES INDUSTRIES ET MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE (Commission paritaire nationale de l emploi de la métallurgie).

- Évaluation tout au long de la formation.
- Mise en situation.
- Présentation orale devant jury.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

Bachelor QSSE I Master QHSE

Taux d'insertion global à 6 mois : Non renseignés **Taux d'insertion métier à 6 mois :** Non renseignés **Taux d'insertion métier à 2 ans :** Non renseignés